



Avis d'entrée en vigueur

1. Le conseil de ville a adopté la résolution autorisant le projet immobilier suivant :

Objet	Adoption Entrée en vigueur
Projet immobilier PI-2025-003 visant la construction d'un bâtiment mixte, de structure jumelée, comportant 4 étages, 30 logements et un local destiné à un usage du groupe d'activités services communautaires d'alimentation, d'hébergement, d'urgence et d'autres secours (6242) au 2040, chemin de Chambly (lot 3 221 571)	15 avril 2025 12 mai 2025

2. Une copie de ce projet immobilier peut être consultée sur [Règlements | Ville de Longueuil](#) ou en faisant une demande à greffe.co@longueuil.quebec. Pour information : 450 463-7013.

Longueuil, le 21 mai 2025.

Carole Leroux
Assistante-greffière